

LE MESSENGER DE NICE

JOURNAL QUOTIDIEN DES ALPES-MARITIMES.

LE MESSENGER DE NICE est désigné pour la Publication Légale des Annonces Judiciaires, des Actes de Société et Avis du Tribunal de Commerce.

ABONNEMENTS :	Un Mo.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
NICE	Fr. 40	Fr. 22	Fr. 14	Fr. 4
ALPES-MARIT. VAR ET B.-ALPES	45	25	14	5
AUTRES DÉPARTEMENTS	55	28	16	6
ÉTATS BARDES	58	31	18	7
AUTRES PAYS	Les prix de Nice, plus les frais de poste.			

Prix d'un numéro : 15 centimes.
 Les Abonnements d'ont du 1er et du 16 du mois ;
 Ils sont payables d'avance, contre un reçu du Caisier.
 DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. FRANÇOIS CANIS.

INSERTIONS AGRÉÉES
 ANNONCES : 5 fr 25 cent. la ligne
 RÉCLAMES : 50
 FAITS-NICE : 1
 Les lettres non affranchies seront refusées.

Pour les Annonces Judiciaires, Faits-Nice etc. s'adresser au Bureau du Journal. — Pour les Annonces Commerciales et Avis-Divers, chez MM. GOSSO ET CIE, rue Paradis, N° 5.

Nice, 24 Mai

Dépêches Particulières DU MESSENGER.

Paris, 25 mai.
 Le prince Napoléon a été élu grand-maître de la franc-maçonnerie française.
 Le prince Orloff est mort.
 La commission pour les affaires de Syrie s'est réunie à Constantinople chez M. de Lavallette.
 MILAN. — Il y a encore de l'agitation et des manifestations par suite de l'affaire du vicarier général, qui est d'ailleurs en dissidence avec une partie du clergé. La garde nationale et les troupes ont rétabli l'ordre.
 Une fabrique de liqueurs a été attaquée par les émeutiers.
 TRINIS. — La pétition des Romains à l'Empereur Napoléon et au roi Victor-Emmanuel a été envoyée. Elle porte 10,000 signatures.
 AMÉRIQUE. — L'Etat de Virginie s'est emparé d'un navire fédéral.
 Le bruit d'une insurrection de nègres dans le Kentucky est démenti.

Bulletin Politique.

Les nouvelles de Varsovie sont plus rassurantes. Devant la tranquillité populaire le gouvernement russe a cru pouvoir sans danger diminuer ses mesures de précautions. Des décrets relatifs aux réformes ont été expédiés à St-Petersbourg pour être soumis à l'empereur, et les troupes russes ont été retirées en partie des places publiques. Le régime qui a pesé si lourdement sur Varsovie touche donc à sa fin, dit la Patrie. Nous souhaitons que celui qui va le remplacer puisse faire cesser le découragement général, rappeler la confiance, et redonner quelque activité au commerce et aux affaires.
 On mande de Trieste, le 20 mai : L'empereur a gracié toutes les personnes condamnées pour cause politique par le conseil de guerre de Trieste.
 Une Commission a été désignée à Vienne par M. de Schmerling pour préparer un projet de réforme politique et religieuse.
 Une lettre adressée de Vienne à l'Agence Havas annonce que la tournure que prennent les discussions de la Diète de Pesth semble ne

FEUILLETON DU MESSENGER DE NICE.

CLAUDE MAN (1)

— Nous sommes de grands coupables ajouta-t-il en se jetant à genoux près du lit. C'est notre aveuglement, ou plutôt notre cruauté, qui a causé la maladie de Geneviève. Après avoir encouragé ses sentiments de tendresse pour un jeune homme qui l'aimait, nous nous sommes tout-à-coup opposés à son bonheur ; nous avons brisé son cœur ; nous avons commencé l'œuvre de destruction qui s'accomplit sous nos yeux ; nous sommes les meurtriers de notre enfant. O mon Dieu, pardonne nous, comme elle nous a déjà pardonnés !
 — Ne les croyez pas, cria Geneviève en s'adressant à moi et à miss Fanny. Mon père s'imaginait avoir des torts envers moi, mais cela n'est pas. Il m'a toujours aimée de tout son cœur et ma mère aussi. Tout ce qu'ils ont fait avait pour objet mon bonheur. Dieu seul peut savoir s'ils se sont trompés ; mais qu'il en soit, personne ici bas n'a le droit de leur adresser des reproches. Mon père, ma mère, relevez-vous. Vous n'avez aucun pardon à me demander, et ce serait plutôt à moi d'implorer votre indulgence. Mais laissez dormir un passé auquel nul de nous ne peut rien changer, et prions Dieu nous ensemble d'adoucir les regrets d'une séparation qui n'est plus bien éloignée.
 La malade croisa ses mains sur sa poitrine. Miss Fanny se mit à genoux à côté des deux

plus laisser de doute sur l'adoption, à une grande majorité, du projet d'adresse à l'empereur d'Autriche.
 Du reste, le gouvernement de François-Joseph est bien décidé à maintenir intacte l'autorité souveraine de l'empereur-roi et à réprimer par la force tout désordre et toute excitation contraire à la loi.
 Malheureusement l'agitation est de plus en plus vive en Hongrie, où des résistances continuent de se manifester contre la perception des impôts par la force armée. A Pesth le peuple voulait arracher les placards apposés sur les murs par ordre de l'autorité, mais la police s'y est opposée. Les garnisaires parcourent les campagnes et forcent les paysans à l'acquiescement des taxes.
 L'intervention de la force armée exaspère la population et la situation s'aggrave chaque jour.
 Pour faire face à toute éventualité, le troisième corps d'armée autrichien, qui a son quartier général à Pesth-Ofen, et qui commande le prince de Lichtenstein, a été mis sur le pied de guerre complet et se trouve prêt à entrer en campagne avec tout le matériel nécessaire.
 D'après une correspondance de Constantinople du 15 mai, une grande effervescence règne en Grèce, où l'on s'attend à une prochaine révolution. A Athènes la reine a été brûlée en effigie et le gouvernement du roi s'appête à lutter contre le peuple qui ne veut plus de dynastie allemande. Des familles hellènes émigrent en grand nombre en Crimée où elles vont remplacer les tartares émigrés en Turquie. La Russie favorise ce mouvement et fait les frais de transport et d'installation.
 Il n'est pas exact, comme l'ont annoncé certains journaux étrangers, que l'armée sarde ait été mise ou doive être mise sur le pied de paix. Les nouvelles de Turin font espérer que l'organisation de l'armée italienne restera telle qu'elle est jusqu'à ce que les événements permettent de la réduire.
 Le vicarier capitulaire qui administre le diocèse de Milan a défendu au clergé de prendre part à la fête nationale. Les chanoines et les curés, dans une lettre très convenable, ont déclaré qu'ils obéiront, mais qu'ils désapprouvent la mesure.

A. Aizary de Roquefort.

Chronique Locale.

Vendredi, 24 Mai 1861.
 Il a été procédé hier à l'hôtel-de-Ville par M. le Maire assisté de MM. Bovis et Bessi con-

férents, et je fis comme elle de l'autre côté du lit. Et nous primes tous les cinq dans un silence solennel interrompu seulement par les sanglots de M. et de Mme Latorza.
 La fête de Pâques arriva. Comme une légère amélioration s'était manifestée, pendant la semaine sainte, dans l'état de la malade, nous pensions qu'elle avait oublié sa prophétie et que sa vie serait de quelques jours prolongée.
 Dès le matin, les cloches des églises et des monastères de Naples firent retentir les airs de leurs joyeux carillons pour annoncer aux fidèles la résurrection du Christ.
 Geneviève, qui était assoupie, se réveilla et dit à sa mère :
 — C'est mon heure qui vient de sonner. Je suis prête. Faites appeler mon père, miss Fanny et le docteur. Je veux que mes meilleurs amis assistent à mon départ.
 Elle voulait encore parler, mais la force lui manquait, elle se contenta de sourire. Nous fumes bientôt tous réunis auprès de la malade qui nous regardait avec des yeux fixes et égarés, comme si elle avait peine à nous reconnaître. Cependant elle présenta à chacun de nous, en le nommant par son nom, sa main amaigrie que nous couvrîmes de larmes et de baisers.
 — Alors il se produisit en elle une soudaine transfiguration qui nous effraya parce que nous y vîmes bien clairement le dernier reflet de son âme dans son corps débile. Ses yeux brillèrent comme le plus vapoureux azur éclairé par le soleil d'été. Ses idées reprirent toute leur netteté et leur énergie.
 — Mon père, ma mère, ne pleurez pas, dit-

seillers municipaux et de M. Salvy, receveur municipal, à l'adjudication des travaux d'éclairage et d'embellissement de la promenade des Anglais jusqu'au pont de Magnan.
 Trois concurrents étaient en présence : M. Carlo (François), Mary (Pierre) et Spinetta (Bernard), tous trois entrepreneurs à Nice.
 La soumission du sieur Spinetta, qui a fait un rabais de 5 0/0, étant la plus favorable, les travaux ont été adjugés à cet entrepreneur, moyennant la somme de fr. 151,979 86 c.
 Les travaux doivent être entrepris aussitôt que le procès-verbal d'adjudication aura été approuvé par M. le Préfet et nous verrons exécuter sous peu une amélioration vraiment désirée de longs temps.
 Cette adjudication a été suivie des enchères pour l'amodiation, pendant 5 années, d'un magasin au boulevard du Pont-Neuf appartenant à la Ville. Le sieur Clérissy est resté adjudicataire moyennant fr. 2054.
 Enfin M. Daydery (J. Fois) a été déclaré adjudicataire au prix de 105 fr. de la vidange, pendant une période de 5 ans, des fosses de la Caserne, St. Roch, de l'Entrepoil de la douane et du corps de garde du Château.
 Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. l'abbé Selaverani, son grand Vicarier, et de M. l'abbé Orenco, est arrivé de Paris hier dans l'après-midi.
 MM. le Vicaire Général De Bottini, les attachés au secrétariat de l'Evêché, les Curés de la Cathédrale, de St-Jacques, de St-Martin, de Saint Jean-Baptiste, du Port, de St-Etienne, et une députation des professeurs du Petit-Séminaire, avec leur directeur, sont allés à sa rencontre jusqu'à Gagnes.
 Beaucoup d'ecclésiastiques et de personnes notables de la ville s'étaient réunies à la villa Ste-Agathe pour le recevoir.
 Monseigneur Sola se montre très satisfait de son voyage à Paris, et de l'accueil qu'il y a reçu.
 Aujourd'hui, dans toutes les paroisses du diocèse, des prières seront récitées pour l'heureux retour de notre Evêque.
 M. Violet-Leduc, architecte diocésain de Paris et membre de l'Institut, a quitté hier notre ville. Pendant son séjour à Nice, M. Violet-Leduc, a visité tous les édifices en compagnie de M. Sabatier, son ancien élève, aujourd'hui architecte du département des Alpes-Maritimes.
 Hier, notre marché au poisson était nouvellement fourni d'une quantité considérable de sardines qu'on a vendus au prix de 10 centimes le kilo ; mais il y avait peu d'autres poissons et absence complète de sardines, qui, au dire des pêcheurs, furent l'approche des sardines. Aussi sont-ils mécontents et désappointés, lorsqu'ils trouvent ce poisson vorace dans leurs filets.
 M. le Lieutenant Général Dupré, commandant la 16e légion de Gendarmerie, en tournée d'inspection, est arrivé hier soir dans

notre ville.
 — M. le général de Division, comte De La Rue, Sénateur, Président du comité de gen'darmier, inspecteur général de ce corps d'élite, est attendu prochainement à Nice.
 — On nous écrit de Guillaume : la nommée Marie Couton, femme Robert, est disparue le 17 au soir de son domicile, abandonnant ses propres enfants en bas-âge, et emportant un nourrisson, qu'elle avait obtenu de l'hospice St. Esprit à Toulon. Le mari est allé lui-même prévenir l'autorité, et a dit à celle-ci que c'était la troisième fois que sa femme le quittait sans motifs ; mais qu'il était bien aise à présent que la fugitive fut arrêtée pour qu'il n'arrivât plus à un malheur à l'enfant confié à ses soins. On pense que cette femme nommée n'a pu aller bien loin avec son fardeau, et à cette heure on croit que la justice est sur ses traces.
 Notre correspondant de Cannes nous écrit le 21 :
 (Vendredi) dernier, M. le Juge de paix fut averti par le clameur publique qu'un fœtus enveloppé dans un linge blanc avait été jeté dans le cimetière de notre ville. Ce magistrat s'empressa d'accourir sur les lieux, assisté du Commissaire de police. Le docteur Gazagnaire appelé d'office à pu constater que ce fœtus, dans un état complet de putréfaction, était âgé d'environ 2 mois et demi. D'où vient-il ? à qui est-il ? est-il le produit d'un crime ? On se perd en conjectures ; en attendant la justice informe.
 — Un triste événement est arrivé à Cannes. Trois habitants de cette Commune, ayant ouvert une écluse, ne se sont pas retirés assez rapidement et ont été jetés par les eaux contre les rochers. L'un d'eux est mort, et les deux autres sont grièvement blessés.
 La Société générale des Eaux prie ses abonnés de faire leur provision d'eau pour la journée de samedi 25 courant, jour où le service doit être interrompu des 8 heures du matin ; il sera rétabli dans la journée même.
 M. de St-Aignan nous adresse la lettre suivante :
 C'est avec grand plaisir que j'ai lu dans votre n° du 22 la lettre qui a été adressée sur l'horticulture nicoise. Les observations qu'elle contient sont très justes, et l'offre généreuse de M. H. D. portera, j'en suis convaincu, de fruits.
 L'horticulture maraîchère qui devrait être pratiquée à Nice, avec plus de succès, et plus économiquement que partout ailleurs, y est peu avancée ; et ce fut surtout la pensée de l'encourager, qui déterminait l'initiative des premiers fondateurs de la société d'agriculture et d'horticulture.
 Cette partie de l'exposition horticole du mois d'avril fut en effet très faible, plus faible encore que nous ne l'avions craint, et cependant MM. railles ont eu lieu hier, et que le corps repose dans le cimetière de Portici sous une immense saule pleureur. Un marbre rappellera le nom de la défunte et le souvenir de ses vertus. Miss Fanny a déjà planté sur la tombe de son amie des pervenches et des tubéreuses.
 M. et Mme Latorza ont éprouvé de cette mort une impression qui abrégera leur vie. Ils n'ont rien plus de la maison et furent tout le monde comme s'il était écrit sur leurs fronts qu'ils ont tué leur fille.
 Recevez, Monsieur, avec mes condoléances, l'assurance de mon amitié et de mon dévouement.
 Docteur FRAY.

fert.....
 Si vous saviez quel aspect singulier et nouveau les choses d'ici bas revêtent en ce moment pour moi ! Je n'avais jamais vu la terre et le ciel de la même manière qu'aujourd'hui. Il me semble qu'ils se lèvent pour s'en aller comme des amis qu'un devoir urgent oblige à me quitter. Mon père, ma mère, ne faites pas comme eux ; restez jusqu'à ce que je m'en dorme, ce ne sera pas long. Fermez bien mes yeux, je vous verrai quand même. Adieu, docteur, je garde-rai de vos soins une éternelle reconnaissance. Adieu, miss Fanny, reprenez-vous mes conseils ; ne plaignez pas trop votre sour Geneviève, mais plaignez souvent à elle. Adieu, mes amis, ou plutôt au revoir dans une vie meilleure.....
 La pauvre enfant garda jusqu'à la fin cette tranquillité d'âme qui contenait un peu la douleur de ses parents. Elle expira vers le coucher du soleil, si doucement qu'on la vit encore longtemps la croyant endormie.
 Quand la fatale vérité fut connue, nous restâmes tous comme anéantis, comme frappés d'un coup imprévu, bien que le fatal événement ne fût douteux pour aucun de nous. L'emmental non sans peine hors de la chambre M. et Mme Latorza, tandis que miss Fanny, déployant un courage extraordinaire pour son âge, après avoir tendrement embrassé la figure de la morte, lui croisait les mains sur la poitrine et mettait dans ses doigts une branche de laurier béni.
 De plus longs détails, je crois, seraient inutiles. Qu'il vous suffise de savoir que les fané-